

EDITO

Ce mois-ci, vos élus ont eu deux réunions avec la direction. L'instance de proximité habituelle et l'autre sur les comités salaires. Les groupes de travail Tempo sont en cours. Nous avons interrogé la direction sur l'organisation du travail à date du 4 septembre, aucune réponse nous a été donnée.

La réunion sur les comités salaires a été marquée par le non-renouvellement de l'avenant n° 16 à l'accord collectif d'entreprise. Nous sommes donc revenus au texte initial avec l'abandon d'un certain nombre de dispositions spécifiques.

Nous nous sommes attardés particulièrement sur les salariés n'ayant eu aucune mesure depuis 2020 et ceux qui nous semblaient en disparité ou en décrochage par rapport à la médiane de la courbe de tendance de leur emploi. Nous espérons avoir été entendus par nos managers et par notre direction.

A noter que les cas des personnes n'ayant pas donné leur accord ne sont jamais évoqués durant cette réunion.

Emeline Droxler

Titulaire de l'Instance de Proximité de France3 Alsace - Elue au CSE Réseau - Déléguée Syndicale Centrale FO

Points traités lors de l'Instance de Proximité de Mai 2023

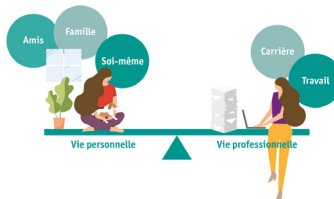
Développement de l'offre régionale, en présence de X.Riboulet

La CASAR (Commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation) s'est réunie le 27 avril dernier. Elle visait à faire un point à date des chantiers de la régionalisation et à présenter aux élus les tableaux des potentiels humains de chaque antenne. Ces derniers sont demandés par les élus depuis le lancement des 18h30, il y a plus de deux ans. Les débats se sont concentrés essentiellement sur deux sujets : les tableaux de potentiels et le projet d'évolution de l'organisation du numérique.

Le but de ce point Casar dans cette instance n'est pas de refaire les débats. Nous avons demandé au directeur de proximité, Xavier Riboulet, ses projets pour notre antenne. De notre côté, on fait le constat que d'années en années nous perdons des émissions. Il confirme que les émissions sont à la main des directions donc il nous renvoie à notre direction qui se défend de faire beaucoup d'émissions : Stam, Débadoc et DEP.

Concernant les potentiels nous avons fait 2 demandes : les documents des projections des potentiels Alsace présentés à la dernière Casar. Puisqu'il faut intégrer Tempo à moyens constants nous souhaitons voir si cela rentre avec les effectifs existants. Et nous avons demandé également les plannings prévisionnels de l'Antenne d'Alsace pour le 4 septembre 2023.

Vie PRO/Vie PRIVÉE, cela vous parle ? Nous demandons toujours à ce que la direction communique sur les nouveaux horaires de la rentée. Les élus ont interrogé la direction sur la possibilité de passer sur 4 jours, la direction du réseau n'y est pas favorable alors que nous savons que pour certaines antennes c'est déjà le cas.



Commentaire FO : réponse incompréhensive. Si c'est possible dans certaines antennes, pourquoi ça ne le serait pas chez nous pour les salariés qui le souhaitent ?

A ce jour, nous n'avons rien reçu. La directrice Fanny Klipfel nous demande de lister nos questions afin que Nadine Mougel (directrice financière Grand Est) et Christian Philips, DDMPO (directeur délégué aux moyens et à la performance opérationnelle) puissent nous répondre lors du mois prochain.

Côté numérique, Xavier Riboulet, nous a fait part de leur volonté d'avoir dans chaque direction un rédacteur (trice) en chef spécialisé dans le numérique. L'organigramme, présenté à la Casar sur le web de demain par la Direction, semble toujours aussi flou. A tel point que la prochaine Casar, sera consacrée uniquement au numérique. Apparemment la direction souhaite se calquer sur le modèle alsacien :

- 1 délégué des antennes et des contenus Grand Est (Aymeric Robert)
- 1 délégué à la coordination des antennes et des contenus du Grand Est (Renaud Hartzer)
- 1 chargé d'édition numérique (Lisa Jardini) + 1 alternant (depuis 2 ans, Maxime)
- 1 rédacteur (trice) en chef adjoint (Lucile Guillotin), avec Marc Schmitt en appui en son absence
- 1 responsable d'édition numérique (Marc Chanel)

En bref : pas de COM prévus en Alsace mais un travail avec la Région pour un appel à projets à documentaire et souhait d'avoir un onglet spécifique langues régionales sur le site France TV

Bilan des PAE (Prise Antenne Évènementielles), en présence d'Anais Nicloux

Sur l'antenne Alsace, cela se résume à :

- 5 PAE Sport avec des moyens mutualisés Grand Est.
- 7 PAE élections (moyens France 3 Alsace)
- 1 opération spéciale Noel (Via Storia+ aviwest)

La direction comptabilise Génération Stamm, Sunndi's Kater, et Gsuntheim comme des PAE car toutes les régions n'ont pas ce créneau. Celles-ci étant diffusée toutes les semaines, de notre côté, on ne considère pas cela comme des prises d'antennes évènementielles.

Commentaire FO : Si on enlève les élections, les PAE se comptent sur les doigts d'une main. Alors, développement de l'offre régionale, parlons-en ! Mettre des sujets du national dans notre édition régionale et mettre les Matinales de France Bleu sur l'antenne, quelle ambition ...



- Poste n° 1853 technicien.ne vidéo : Passage au Coca du mois de mai
- Poste Journaliste bilingue alsacien n°6747 : en stand by. Une nouvelle personne va être testée.
- Poste n° 7024 de Journaliste Rédacteur Reporteur au sein de la rédaction de Mulhouse (ex Loic Schaeffer) : les entretiens se poursuivent.

La direction a publié des postes d'alternance pour la rentrée prochaine en Alsace. Les recrutements sont actuellement en cours sur les 5 postes suivants :

- Chef(fe) monteur(euse)
- Chef(fe) opérateur(trice) du son
- Technicien(ne) des moyens généraux
- Journaliste bilingue alsacien
- Journaliste rédacteur numérique



Commentaire FO : nous ne pouvons qu'être favorables

à accompagner les jeunes à se former. Néanmoins nous attirons la direction sur le fait que ces alternants sont en formation et donc «en plus» et non pas pour remplacer des postes dans des services dit « tendus ». Autre remarque au fil des échanges, y aurait-il à France télévisions des journalistes rédacteurs « linéaires » puisqu'on publie un profil journaliste rédacteur numérique ? Dans le book emploi, aucun distinguo n'apparaît.

Auditorium

Pourquoi ne fait-on pas réparer la climatisation de l'auditorium vieille de 55 ans ? La direction nous informe que les travaux sont trop conséquents et onéreux. A ce jour, ils ne sont pas budgétisés. Pour contourner ce problème, certains tournages Gsuntheim sont prévus à la ville Sturm.

Commentaire FO : Dommage de se priver d'un lieu exceptionnel d'enregistrement qui pourrait servir à France 3 Alsace mais aussi à des productions externes.



Bilan du plan de développement des compétences 2022, présenté par Eric



BILAN PLAN DE
DEVELOPPEMENT DES
COMPETENCES 2022

FRANCE 3 - ALSACE

Engelvin

En chiffre, sur l'antenne d'Alsace, c'est 365 stagiaires, 3.834 heures de formation et 101.345 € euros dépensés.

Le nombre de formations a été plus important l'année dernière, du fait du déploiement de NRCS. Cela sera la même chose en 2023 avec l'arrivée d'Open Média.

On constate, tout comme l'année dernière, peu de formation technique

Commentaire FO : En hausse par rapport à l'année précédente. La

direction parisienne a comptabilisé les JT à blanc comme des formations ! Les techniciens mis à dispo pour l'édition ont donc été considérés comme des stagiaires pour avoir fait leur métier, un comble !

Droit d'alerte rédaction

L'équipe de veille locale (EVL) s'est réunie le 4 mai. L'ensemble de la rédaction a été informé de l'avancée du plan d'actions suite au diagnostic ACCA. Comme la planification sur la formation sur la « communication non violente ».

DGI

Un DGI, danger grave et imminent a été déposé pour un salarié de la rédaction de Strasbourg le 3 mai dernier. La commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) a opté pour une enquête paritaire.

Point fonctionnement Instance de proximité

Les représentants de proximité ont demandé à ce que tous les documents pouvant nous être utiles nous soient communiqués. A ce jour, le DRH réseau ne souhaite pas nous envoyer les comptes-rendus de la CASAR et ceux de l'expérimentation Overdrive. Pour vos représentants de proximité, les documents donnés en CASAR nous sont utiles pour nos instances en local et nous ne comprenons pas ce refus de partage d'informations. Contre-productif, non ?!

On constate aussi que les relevés de décisions écrits par la direction ne reflètent pas la teneur de nos échanges.

Commentaire FO : nous nous efforçons d'être le plus factuel possible dans nos comptes-rendus. Nos commentaires nous appartiennent bien évidemment.

La prochaine instance de proximité se tiendra le 8 juin.

N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous.

Vos représentants FO Alsace

